



THURSDAY, JANUARY 20, 1791.

JEUDI, LE 20 JANVIER, 1791.

Revolution in the Austrian Netherlands.

TO 5TH. OCTOBER 1790.

THE Belgic Nation is now in such a state as to excite the sympathy of every friend to human-nature. The waste of blood is at all times a dreadful prospect, but its horrors are aggravated when the contest is hopeless and ineffectual. Without the aid of Prussia, their late resolution to defend themselves against all attempts of the House of Austria to reconquer them, as well as the exhortations of their Priests will have little effect, when they come seriously to the contest.

And it is to be feared that the many thousands of lives sacrificed in the cause of liberty, in their former victories over the Austrians will avail them little on the arrival of the Grand Austrian Army, of which the following is a true statement, viz. 4 Battalions of Hungarian Grenadiers. 4 Ditto ditto Infantry. 8 Ditto ditto German. 2 Ditto Polish Free Troops. 10 Companies of Tyrolean Light Horse. 10 Ditto ditto ditto. 1 Grand Division of Artillery. 4 Companies of the Regiment of Stab. 1 Company of Pioneers. 1 Ditto of Pontoniers.

5 Divisions of General Haddick's Hussars. 3 Ditto of General Howland's, ditto, 1 Ditto of Dragoons.

Total, 39,417 men, besides the Troops which were there before.

This New army is expected to arrive and commence its operations by the middle of October at farthest.

The Generals appointed for the command of these troops are—

For the Infantry—Lieutenant Generals, Alvinzi, Keuhl, Brentani, Diebach, and Milkoviny.—For the Cavalry—Generals Lilien and Biros.

Action between the Patriots & Austrians.

BRUSSELS, Sep. 3. The General de Sconfeld set off from Andoy the day before yesterday, at seven o'clock in the evening for Andonnes, and remained all the night before the battery, which the Austrians had taken from us by surprize the same day.

As soon as it was day-break he ordered the West Flanders regiment to attack the camp and retrenchments, which the Austrians had at Coutis, which they did with the utmost ardour, and destroyed all their works. The regiment of Antwerp, under the command of Colonel Tinne, marched from Huy, the same night, to surround this post. The Austrians on being driven from thence, retreated into four other camps, which our people took, and burnt every thing. Out of 200 of the enemy's Hussars who endeavoured to recover their retreat; 50 were killed on the spot, besides a great number wounded. We have taken from them three pieces of cannon, one pair of colours, about a dozen of huzzar horses, and a great number of prisoners—in short, their right wing is entirely defeated, and the enemy are retired towards Geives and Assesse, without having made any attempts to recover the posts we had taken from them.

After having chased the Austrians for two leagues and a half, the General finding the number of his troops considerably diminished by the posts he was obliged to occupy as he went along, and the Austrian army, being on the contrary, much strengthened by the addition of the troops from the posts that he had abandoned, he gave over the pursuit and thought it most advisable to withdraw his troops to their camp, as they had been under arms two days and two nights.

Major General Kochler's report of the 2d of this month confirms the account of the Austrians having lost 500 men, with the Baron de Blechem, Major Murray, two Captains and five subalterns.

SIGNAL DEFEAT OF THE PATRIOTS.

BRUSSELS, OCTOBER 3.

Authentic accounts are at length received here that General Vandernoot's expedition against Limburg has failed. The peasants which he had collected together, from the different districts, to the amount of 40,000, entered the Province. A body of 15,000 Limburgers, and part of the Imperial troops, retired till they got the enemy into a convenient situation between Huy and Liege, they then made the attack, and entirely routed the Patriots, and pursued them to the gates of Liege, where they were refused admittance, in consequence of the agreement made between the Liegeois and Leopold; great numbers were therefore killed—report says 7000. Three or four hundred of the prisoners, who were undisciplined soldiers, and therefore considered as mere rebels, were hung, among whom were about 30 Capuchins, and 80 Priests. This action took place the 23d.

Sixty-nine waggons with wounded peasants, arrived at Louvain, and 50 more at Brussels, there being no room for them at Namur. The number carried in them we know not.

All the ammunition waggons are in the hands of the conquerors, who have, besides, taken ten new pieces of cannon.

The surviving peasants have almost all quitted the army, and are successively returning home with their wounded countrymen.

The defeat is here attributed to the powder chests taking fire, which spread a great consternation among the Belgic troops; but it most probably was occasioned by the absolute want of knowledge in military affairs of the officers of these peasants, who are scarcely one degree superior, and fully as ignorant.

Add to this the terrors which the Austrians had previously inspired them with, by means of various stratagems, which those who are skilled in the art of war know so well how to contrive.

Revolution dans les Pays-Bas Autrichiens.

JUSQU'AU 5 OCTOBRE 1790.

LA nation Belgique est actuellement dans un état qui excite la sympathie de tous les amis de l'humanité. L'effusion du sang est en tous tems un affreux spectacle, mais ses horreurs sont encore plus grandes quand il n'y a point d'espoir que la querelle qui en est cause finisse d'une manière efficace. Sans l'aide de la Prusse, la récente Résolution des Trois Etats de se défendre à la dernière extrémité aussi bien que les exhortations de leurs prêtres ne seroient pas de grande chose, lorsqu'ils seroient obligés d'entrer en conteste avec les armes de l'Autriche.

Et il n'est pas moins à craindre que plusieurs milliers d'hommes sacrifiés pour la cause de la Liberté dans les victoires qu'ils ont jusqu'ici remportées sur les Autrichiens ne les exemptera pas du carnage qui doit s'ensuire lors de l'arrivée de la grande armée Autrichienne, dont ce qui suit est un état fidel,

Regimens d'Infanterie—4 Bataillons de Grenadiers de Hongrie, 4 Idem d'infanterie d'idem, 8 idem d'Allemagne, 2 idem de troupes franches de la Pologne—Dix compagnies de Cavalerie légère de Tyrole, 10 idem idem d'idem; 1 grande division d'Artillerie, 4 Compagnies du Regiment de Stab, 1 compagnie de pionniers, 1 idem de Pontonniers.

Cavalerie—5 Divisions d'houffards du General Haddick, 3 idem idem du General Howland, 1 idem de dragons

Formant ensemble une armée de 39,417 hommes, outre les troupes qui y étoient auparavant—On attend l'arrivée de cette nouvelle armée vers le milieu d'Octobre, lorsqu'elle commencera immédiatement ses opérations.

Les Généraux nommés pour commander ces troupes sont, pour l'infanterie, les Lieutenants-Généraux Alvinzi, Keuhl, Brentani, Diebach et Milkoviny.—Pour la Cavalerie, les Généraux Lilien et Biros.

Bataille entre les Patriotes et les Autrichiens.

Bruxelles, 3 Septembre. Le Général de Sconfeld partit d'Andoy avant-hier à sept heures du soir pour Andonnes, et resta toute la nuit devant la batterie, que les Autrichiens nous avoient pris par surprize le même jour.

Dès la pointe du jour, il ordonna au Régiment de la Flandre Occidentale d'attaquer le camp et les retranchement que les Autrichiens avoient à Coutis, ce qui fut fait avec l'ardeur la plus déterminée, de sorte que tous leurs ouvrages furent détruits. Le régiment d'Anvers, commandé par le Colonel Tinne, se mit en marche de Huy la même nuit pour environner ce poste. Les Autrichiens ayant été chassés de Hunce, se retirèrent dans quatre autres camps, que nos gens prirent, et où ils brulerent tout. De 200 houffards ennemis qui essayèrent de regagner leur retraite, 50 furent tués sur la place, outre un grand nombre blessés. Nous avons pris trois pièces de canon, deux drapeaux, environ une douzaine des chevaux de leurs houffards et un grand nombre de prisonniers. Enfin leur aile droite a été entièrement défaite, et ils se sont retirés vers Gaves et Assesse sans faire aucune tentative pour se remparer des postes que nous leur avions pris.

Apris avoir chassé les Autrichiens deux lieues et demie, le Général voyant le nombre de ses troupes considérablement diminué par les postes qu'il étoit obligé d'occuper à mesure qu'il avançoit, et l'armée Autrichienne au contraire étant renforcée beaucoup par l'addition des troupes venues des postes qu'elle avoit abandonnés, il cessa de les poursuivre, et jugea à propos de faire retirer ses troupes dans leur camp, attendu qu'elles étoient sous les armes depuis deux jours.

Le rapport du Major Général Kochler du 2 de ce mois confirme que les Autrichiens ont perdu 500 hommes, avec le Baron de Blechem, le Major Murray, deux Capitaines et cinq Subalternes.

DEFAITE SIGNALEE DES PATRIOTES.

BRUXELLES 3 Octobre.— On a enfin reçu des avis authentiques que l'expédition des Général Vandernoot contre Limbourg a manqué. Les paisans qu'il avoit ramassés des différens districts, au nombre de 40,000, entrèrent dans la province. Un corps de 15,000 Limbourgeois, et un partie des troupes Impériales firent retraite jusqu'à ce qu'ils eussent attiré l'ennemi dans une situation convenable entre Huy et Liège. Ils attaquèrent alors, et défirent entièrement les Patriotes, les poursuivirent jusqu'aux portes de Liège, où on leur refusa de les laisser entrer, à cause de l'accord fait entre les Liégeois et Léopold. Il en fut en conséquence tué un grand nombre le bruit courant dit 7000. Trois ou quatre cens des prisonniers, qui étoient des soldats indisciplinés, et par conséquent regardés comme de simples rébels, furent pendus, entr'autres environ 30 capucins et 80 prêtres. Cette action eut lieu le 23.

Il arriva à Louvain 69 chariots avec des paisans blessés, et 50 autres à Bruxelles, n'y ayant point de place pour eux à Namur. Quant au nombre d'hommes que ces chariots contenoient nous l'ignorons.

Tous les chariots à munitions sont tombés entre les mains des vainqueurs, qui ont pris de plus dix pièces de canon neufs.

Les paisans qui n'ont pas été tués, ont presque tous quitté l'armée, et se retirent chez eux successivement, avec leurs compatriotes blessés.

Cette défaite est attribuée à ce que les caisses de poudre ont pris en feu, ce qui a répandu une grande consternation parmi les troupes Beligiques; mais il est plus probable qu'elle a été occasionnée par le manque total de connoissance dans les affaires militaires des officiers de ces paisans, car ces officiers sont presque aussi ignorans qu'eux.

Ajoutons à ceci la terreur que les Autrichiens leur avoient préalablement inspirée, par le moyen de divers stratagèmes, que ceux qui ont de l'expérience dans l'art de la guerre savent si bien pratiquer.

There has been lately a few skirmishes, which have been in favour of the Austrians, whose courage is, of course, raised to the highest pitch, by their former success, and by expected reinforcements.

On the other hand, the leaders of the Revolution do not seem disheartened, notwithstanding their ill success; on the contrary, they seem animated by their losses to persevere in the cause which they have undertaken.

It is impossible to conceive the inveteracy which they still manifest against the Austrians, after their recent loss. It was, however, long and warmly debated, in the General Assembly, whether they should think of an accommodation with Leopold, or whether the war should be continued. War was resolved on.

Warlike preparations accordingly go on; recruiting, and every other means usually employed against an enemy, is attended to. It is even intended to form an attack against Limbourg, which will assuredly cause a great effusion of blood, and will completely ruin this miserable Province, whose inhabitants are determined to defend themselves to the last extremity.

Should this plan not succeed, the Chiefs of the Revolutionists will next try what can be done in Flanders, and if they should be able to influence the inhabitants in their favour, they will collect together all the peasants and troops which will be in their power. It will, however, be extremely difficult to realize their plan; the different villages will not readily part with a portion of their inhabitants, and the march of the troops which would be longer than from other Provinces, would be attended with very great expences.

LONDON, OCTOBER 16.

MALAGA, SEPTEMBER 9.

In consequence of the hostile inclinations testified by the Emperor of Morocco to the Spanish Nation, and the cruelties exercised upon such of his Ministers as were favourable to our Nation, our Court has ordered eight ships of the line, and three frigates to cruise off Sparte.

A merchantman, who arrived here yesterday, reports, that he has seen six of those ships who were cannonading the town of Tangiers, and were answered by the forts with a very spirited fire, kept up with an ardour and judgment which could scarce have been surpassed by the best disciplined artillery men in Europe.

Thus a War has actually commenced between Spain and Morocco.

State of Affairs between England and Spain.

IN addition to what has been before related relative to the treatment of Capt. McDonald by the Spanish Commodore, the following may be depended upon as genuine: Being in the Gulph of Florida, he fell in with a Fleet of Spanish ships, of which three were register ships, under convoy of two line of battle ships and three frigates. A gun was fired for Capt. McDonald to hoist out his boat, and come on board the Spanish Commodore which he did not comply with, stating that his ship was indifferently manned, and his boats very leaky; but it being late in the evening he informed the Commodore that he would remain in company all night. The Commodore on this sent his own boat, and Capt. McDonald was carried on board the Spanish man of war.

As soon as he came on board, he was ordered into a most cruel species of confinement practised on board the Spanish ships, and called the Bilboes. He was stretched along on his back, between two planks of wood, and a third piece of wood stretched along his chest: his face exposed to a vertical sun, and in this posture he lay for 16 hours, and must have fallen a victim to the torture and the heat, but for the humanity of some of the crew, who occasionally eased his torture, and gave him room to turn.

During this time, an officer and fifteen men boarded the Trelawny, (Capt. McDonald's ship) and rummaged the cargo, and overhauled every part of her. After they had made their report, he was dismissed without any explanation of, or apology for this outrage. He found that though every thing had been put into disorder, nothing had been carried away. He made regular minutes of this gross and scandalous insult committed on the Flag of England, which on his arrival in town on Monday last he transmitted to the Secretary of State, for the information of his Majesty's Ministers.

A Council was held on Friday at the Duke of Leeds's Office, Whitehall, at which were present the Lord President, the Lord Chancellor, the Duke of Leeds, Mr. Pitt, and Mr. Grenville, when Capt. McDonald, a Gentleman his passenger, and his servant, were examined respecting the treatment of the Spanish Commodore. This extraordinary circumstance was discussed with the utmost candour and precision. The result, however, we are not at present able to communicate.

The Council, after closing their enquiry, immediately appointed a Charge des Affairs to the Court of Copenhagen, who was with uncommon anxiety directed to take his departure last night, without permitting him to adjust any domestic concerns.

Certain it is, that the preparations for some time past in the Naval Departments have been such, as if the Minister expected that the negotiation must soon be terminated by action.

Orders were given out on Friday for seven more frigates to be got ready for sea with all expedition, and those which could not be instantly taken into dock in the King's yards were assigned over to private builders, to have the necessary repairs without loss of time.

Seven ships, with sealed orders, have sailed from different ports of this kingdom, in the course of ten days.

A large Dutch fleet is now nearly ready for sea, and in the best order, and we are well assured that the States General will give this country the best assistance, should circumstances make it necessary.

Four ships of the Dutch squadron, under Admiral Kingbergen, have left the Texel, but their destination is a secret.

To detach the South Americans from the dominions of Spain, the necessary measures ought to be seriously considered, matured and adopted. The above two exportations ought, if possible, to be cotemporary, with a view to divide the forces of the enemy, and to lessen their assistance.

A Revolution in South America, under the encouraging protection of Britain, would be speedy and permanent. As soon as it is effected, Spain will be deprived of the means of carrying on a war against this country for any length of time, while Britain will derive additional vigor from a commercial alliance with South America.

A Revolution in New Spain, would most probably occasion one in Old Spain. Such an event would eradicate prejudice and superstition. The minds of the people would be gradually enlightened; industry would promote agriculture, manufactures and commerce.

By a Gentleman who arrived from Paris on Monday night last, we are informed that the marine officers of the kingdom, in a body, have refused acting in case of a war with England. This refusal is generally known to arise from an idea, that such a circumstance would be favourable to a Counter-Revolution.

From the meeting of Parliament next month, for the consideration of weighty and important matters, we may more confidently than ever augur the speedy Declaration of War. Had there been the smallest prospect that the Negotiation would have had an amicable issue, there could not have been any occasion for the meeting of Parliament until after Christmas; but, vigorous War demands liberal supplies.

QUEBEC, JANUARY 20.

American papers received by Saturday's post contain official accounts of their engagement with the Indians, but very different from those received here from Detroit—they state, that the American forces consisting of 1453 men in all, burnt 300 Indian log-houses and wigwams, and killed upwards of 100 warriors, besides destroying 20,000 bushels of corn in the ear—with the loss on their part of 183 men killed and 60 wounded.

It is with no small satisfaction we remark the inoffensive pleasure felt by the public, on seeing the laudable efforts of a few Canadian young gentlemen to amuse themselves and the public, in a rational way, by dedicating their leisure hours to theatrical exhibitions; those hours which youth but too often employ to far worse purposes. Whatever rigid preachers may say, Theatrical amusements, far from having an immoral tendency, tend to raise the mind above the sordid passions of every denomination: to say nothing of their effect in qualifying youth for the world, by the ease, confidence and grace they inspire.

Il y a eu récemment quelques escarmouches, où les Autrichiens ont eu le dessus, ce qui, joint à leurs succès précédents et aux renforts qu'ils attendent, a naturellement relevé leur courage au plus haut degré.

D'autre côté les chefs de la révolution ne semblent pas découragés de leurs mauvais succès; au contraire, leurs pertes paroissent les avoir animés à persévérer dans la cause qu'ils ont entreprise.

Il est impossible de concevoir l'animosité qu'ils manifestent encore contre les Autrichiens, après la perte qu'ils viennent de souffrir. On a cependant agité longtems et vivement si on seroit un accommodement avec Léopold, ou si on continuerait la guerre. On a enfin résolu la guerre.

En conséquence de cette résolution les préparatifs de guerre continuent. On recrute et l'on prend toutes les autres mesures accoutumées en pareil cas. On projete même de former une attaque contre Limbourg, ce qui assurément coutera beaucoup de sang, et ruinera totalement cette malheureuse province, dont les habitans sont déterminés de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Dans le cas où ce plan ne réussiroit pas, les chefs de la Révolution verraient ensuite ce que l'on peut faire dans la Flandres; et s'ils peuvent disposer les habitans en leur faveur, ils assembleront tous les païsans et les troupes qu'ils pourront. Il sera néanmoins extrêmement difficile de réaliser ce plan—car les différens villages ne prendront pas volontiers parti avec une portion de leurs habitans, et la marche des troupes, qui seroit plus longue que des autres provinces, exigeroit de très grands fraix.

LONDRES, 16 OCTOBRE.

MALAGA, 9 Septembre.

En conséquence des desseins hostiles que témoigne l'Empereur de Maroque pour la nation Espagnole, et des cruautés exercées sur ceux de ses ministres qui étoient favorables à notre nation, notre Cour a donné ordre que huit vaisseaux de ligne et trois frégates croissent à la hauteur de Sparte.

Un vaisseau marchand arrivé ici hier, rapporte, qu'il a vu six des vaisseaux qui canonnoient la ville de Tanger, dont les fort leur ripostoient un feu très vif, soutenu avec une ardeur et un jugement que les canoniers les-mieux disciplinés en Europe ne pouvoient surpasser.

La guerre est effectivement commencée entre l'Espagne et le Royaume de Maroque.

Etat authentique des Affaires d'Angleterre et d'Espagne.

EN addition à ce que nous avons déjà raconté touchant le traitement du Capt. McDonald par le Commodore Espagnol, nous donneront ce qui suit pour authentique. Etant dans le Golfe de la Floride, il rencontra une flotte de vaisseaux Espagnols, convoyée par deux navires de ligne et trois frégates. Les Espagnols tirèrent un coup de canon pour que le Capitaine McDonald mit sa chaloupe à l'eau et vint à bord du Commodore, ce que le Capitaine ne fit pas, alléguant que son vaisseau n'étoit que médiocrement fourni de monde, et que sa chaloupe prenoit l'eau; mais comme il étoit tard, il fit savoir au Commodore qu'il resteroit toute la nuit en compagnie avec lui. Sur cela le Commodore envoya sa chaloupe, et le Capitaine McDonald fut mené à bord du vaisseau de guerre Espagnol.

Dès qu'il fut à bord, on le fit enfermer de la manière la plus cruelle pratiquée à bord des vaisseaux Espagnols que l'on appelle les Bilboes. On l'étendit sur le dos entre deux planches de bois, et une troisième pièce de bois lui fut appliquée sur le Corps en travers, le visage exposé à un soleil ardent. Il resta en cet état l'espace de 16 heures, et y seroit certainement mort, sans l'humanité de quelqu'un de l'Equipage, qui lui donna les moyens de se tourner, et allégea par là un peu son tourment.

Cependant un officier et 15 hommes abordèrent le vaisseau du Capt. McDonald, fouillèrent la cargaison, et visiterent partout. Après qu'ils eurent fait leur rapport, le Capitaine fut renvoyé sans aucune explication ni excuse pour cet outrage. Il trouva que les Espagnols n'avoient rien emporté. Il dressa une relation régulière de cette scandaleuse insulte faite au pavillon Anglois, qu'il remit Lundi dernier à son arrivée au Secrétaire d'Etat pour l'information des ministres du Roi.

Il s'est tenu Vendredi un Conseil à l'office du Duc de Leeds à Whitehall, auquel étoient présents le Lord Président, le Lord Chancelier, le Duc de Leeds, Mr. Pitt et Mr. Grenville. Le Capitaine McDonald, un Monsieur qui étoit passager à bord de son vaisseau, et son domestique furent examinés touchant la manière dont il avoit été traité par le Commodore Espagnol. Cette circonstance extraordinaire fut discutée avec toute la candeur et la précision possibles. Nous ne pouvons cependant pas donner le résultat de ce Conseil.

Après avoir fini cette enquête le Conseil nomma sur le Champ un Chargé d'Affaires pour la Cour de Copenhague, à qui il fut enjoint très strictement de partir la nuit dernière, sans lui permettre d'arranger aucune affaire domestique.

Il est certain que les préparatifs que l'on fait depuis quelque tems dans les départemens de la Marine, ont été tels que si le Ministre esperoit que la négociation se terminerait bientôt en action.

On a donné ordre Vendredi d'appareiller pour mer 7 frégates de plus avec toute la diligence possible; et celles que l'on n'a pu entrer immédiatement dans les chantiers du Roi, ont été remises à des constructeurs particuliers pour être radoubées sans perdre de tems.

Il est parti depuis dix jours de différens ports de ce royaume sept vaisseaux avec des ordres secrets.

Une grande flotte Hollandoise est maintenant presque prête pour mer, et dans le meilleur état. Nous sommes bien assurés que les Etats Généraux donneront à l'Angleterre tous les secours possible, si les circonstances viennent à l'exiger.

Quatre vaisseaux de l'Escadre Hollandoise, commandée par l'Amiral Kingbergen, sont partis du Texel, mais leur destination est un secret.

Pour détacher les Colonies de l'Amérique Méridionale de la domination de l'Espagne, il faut adopter des mesures sérieusement réfléchies.

Une révolution dans l'Amérique du Sud, sous la protection de la Grande Bretagne seroit prompte et permanente. Dès qu'elle sera effectuée, l'Espagne sera privée des moyens de faire une guerre de longue durée avec l'Angleterre, celle-ci au contraire tirera une nouvelle vigueur d'une alliance de commerce avec l'Amérique du Sud.

Une Révolution dans la Nouvelle Espagne en occasionneroit probablement une dans l'ancienne.

Un pareil événement détruiroit les préjugés et la superstition. Les esprits du peuple seroient éclairés par degrés; l'industrie avanceroit l'Agriculture, les Manufactures et le Commerce.

Nous apprenons par un Monsieur arrivé de Paris Lundi dernier la nuit, que les officiers de marine de ce Royaume ont refusé en corps de servir en cas d'une guerre avec l'Angleterre. Il est généralement connu que ce refus vient de l'idée que cette guerre seroit favorable à une contre-révolution.

Nous pouvons avec plus de confiance que jamais augurer de l'assemblée du Parlement dans le mois prochain pour des affaires importantes, une déclaration de guerre prochaine. S'il y eut eu la moindre apparence que la négociation auroit une issue amicale, le Parlement n'auroit pas eu besoin de s'assembler après Noël; mais une guerre vigoureuse exige des subides généreux.

QUEBEC, 20 JANVIER.

Des papiers Américains, recus par la Poste de Samedi, contiennent des avis officiels des actions qu'il y a eu entr'eux et les Sauvages; mais ces avis, qui sont bien différens de ceux que nous avons reçus ici du Détroit, portent que les Américains, au nombre de 1453 hommes, ont brûlé 300 maisons de bois et cabanes appartenantes aux Sauvages, et ont tué plus de 100 de leurs guerriers. Qu'en outre ils ont détruit 2000 minots de bled d'Inde en épis, et ont eu de leur côté 183 hommes tués et 60 blessés.

On ne s'étoit pas imaginé, dit un correspondant, que l'on se recrieroit contre un amusement décent et honnête que quelques jeunes Messieurs Canadiens de cette ville ont bien voulu procurer au public en représentant quelques pièces de théâtre; car il faut convenir que loin d'être contraires aux bonnes mœurs, la plupart des comédies contiennent des leçons très utiles. On voudroit persuader que le théâtre est dangereux pour la jeunesse qui le fréquente; mais cela n'est point du tout vraisemblable; au contraire, un peu de réflexion nous convaincra que les acteurs et les spectateurs mêmes pouvoient employer le tems qu'ils donnent à ces spectacles dans des amusemens beaucoup moins décents, beaucoup plus préjudiciables aux bonnes mœurs, à leurs intérêts, à leur santé et à l'édification du prochain.

Nous avons reçu d'un Correspondant un Ecrit daté Pointe aux Trembles, 19me Janvier 1791. — Contenant, 1° Des observations sur les Ecrits publiés en cette Gazette, en réflexion sur la lettre de Monseigneur l'Evêque de Caspe du 22me Avril 1790. — 2° On prétend que les Evêques sont des jansénistes ad majorem Dei Gloriam. — 3° Un Essai pour soutenir la Comédie qui n'est qu'une bonne morale. — 4° Que l'Opposition contre une Université en cette Province, ne peut être regardée que comme une famille où l'aîné veut exclure ses frères cadets de tout partage. Nous informons l'Ecrivain que nous ne publierons dans notre feuille son Ecrit qu'après mûr Examen.

POST-OFFICE, QUEBEC, 20th. JANUARY, 1791.

THE Mail for the Districts Westward of Montreal as far as Detroit, will be closed this afternoon at Four o'Clock.

BY AUCTION,

Will be Sold on Monday the 7th. February next, and following Days, At MELVIN & BURNS'S Auction Room:

A Quantity of Clothing belonging to His Majesty's 9th, 20th, & 62d. Regiments of Foot, left in this Province, and in perfect good order: including in Serjants, Privates, and Drummers Coats, Waistcoats, Breeches, Hats, Shoes, Stockings, Shirts, Rollers for the neck, Scarlet, Buff, Yellow and White Cloth; Buttons and Worsted Lace. A L S O, Drum Carriages, Sword Belts, Fife Slings, Pouches and Cartouche Boxes, &c. &c. SALE to begin precisely at One o'Clock each Day.—QUEBEC, 17th. Jan. 1791.

ALL Persons indebted to the Estate of JOHN ANTROBUS, late of Quebec, Merchant, are hereby requested immediately to pay their respective Debts to the Subscribers, being legally appointed Trustees to the said Estate, otherwise they will be prosecuted without farther Notice. And all Persons having Claims on said Estate are also required to bring them in legally attested on or before the First Day of September next, in order that such Persons may be intitled to receive their proportion of Monies which may be in the Subscribers hands at that period. QUEBEC, 20th. January, 1791. Wm. LINDSAY, senr. GEO. IRWIN.

WHEREAS the late Copartnership of M^r FARLAN & GIBB, has been dissolved ever since the first day of October last, and Peter M^r Farlan one of the said Partners, having purchased of Benach Gibb the other Partner, his share of all the real and personal estate, goods, chattels, wares, merchandizes and debts, belonging to the said partnership of M^r Farlan & Gibb; Notice therefore is hereby given, to those who are indebted to the said late Co-partnership, to make immediate payment to the said Peter M^r Farlan or his order, who are only authorized to receive the same; also, those who have any claim or demand on the said late Copartnership, are requested to give notice to the said Peter M^r Farlan, who is now become bound to discharge the same: Further, the said Peter M^r Farlan hereby gives notice to all persons who are now indebted to him on account of the said late Copartnership, either by note of hand, obligations, or book debt, that in conformity to their Advertisement of the twentieth day of September last, he will put their accounts in an Attorney's hands, in order to sue for payment at the next term, if not discharged before. Montreal, 13th. January, 1791. P. M^r FARLAN.

JUST PUBLISHED,

The Printing-Office, Quebec,

MR. BADEAUX'S Three Rivers, MR. AIME'S Berthier, MR. EDWARDS' } Montreal. MR. SARO'S }

Quebec Pocket Almanack, for 1791.

WANTING a sober and honest SERVANT WOMAN, who can be well recommended. Apply to MICHAEL M^r CANN, Tavern Keeper, Palace-street.—Quebec, 20th January, 1791.

DISTRICT OF MONTREAL. BY virtue of a Writ of Execution issued out of His Majesty's Court of Common Pleas for the said District, at the suit of Charles Charbonneau, against the goods and chattels, lands and tenements of François Roch, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said François Roch, a piece of land situate in the Seigneurie of Mr. De Martigny, in the parish of Varennes, in the District aforesaid, containing about one arpent in front by about four arpents in depth, terminating in a point, bounded in the front by the River St. Lawrence, on one side by the road between Jean Monjeau and the said François Roch, on the other side by Christophe Monjeau, and behind by the King's road; with a log-house and other buildings thereon erected: Now I do hereby give notice, that the said premises will be sold and adjudged to the highest bidder, at the Church door of the parish of Varennes aforesaid, on Sunday the twenty-second day of May next, immediately after divine service in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known by EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

All and every person and persons having any claim on the above described premises, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby required to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff, at his office in Montreal, before the day of sale. Montreal, 13th. January, 1791.

TO BE SOLD BY PUBLIC AUCTION,

At the Merchant's Coffee-House on Monday the 28th Day of March next,



TWO HOUSES, one N^o. 13, in St. Louis-street, behind the Récolets Church, lately possessed by Mr. Longmore, Surgeon, & at present by Capt. Glasgow of the Artillery, of two stories, with a yard and other appurtenances.—And That Houie N^o. 31, in St. John's-street, possessed at present by the Proprietor Henry Sweetland, also of two stories, with a yard, garden, and out-houses.

Both Houses are in good order, and possession will be given on the first May next.—Any person wishing to make a Private Bargain before the day of sale, or to know further particulars, may apply to the Subscriber.

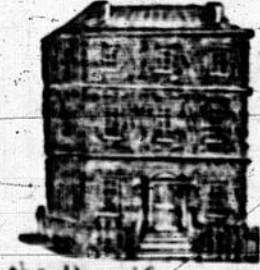
And those to whom Mr. Henry Sweetland is indebted are requested to send in their claims, that they may be paid.

QUEBEC, 28th December, 1790.

CHA. STEWART, Not. Pub.

FOR SALE, OR TO LET,

Possession will be given on or before the First Day of May next,



THAT well built and highly finished House, its situation for Trade equal to any in the City, with a convenient Yard, Stable for Three Horses, Hay Loft, Wood House, Wash House, and other Conveniences; Vault and Cellar, all in good repair, N^o. 1. Notre Dame-street. Also, the adjoining House at the foot of Rue de la Montagne, lately occupied by Mr. Archibald Ferguson. Payment of the Purchase Money will be made easy. Inquire of the Proprietor on the Premises.

the Premises.

QUEBEC, 23d. December, 1790:

THOS: AYLWIN.

IN consequence of a Report of the Honorable John Collins, Esq; Member of the Legislative Council, and Deputy Surveyor-General of this Province—His Excellency The Right Honorable LORD DORCHESTER Governor-General and Commander in Chief, &c. &c. has been pleased to appoint the Subscriber Surveyor of Lands for the Province of Quebec. QUEBEC, 31. January, 1791. HYTH. LEMAIR St. GERMAIN.

EN conséquence du rapport de l'Honorable John Collins, Ecuyer, un des Membres du Conseil L. gislatif de cette Province, et Député Arpenteur-général d'icelle, il a plu à son Excellence le très Honorable LORD DORCHESTER, Gouverneur Général et Commandant en Chef de la Province, &c. &c. de constituer le soussigné Arpenteur pour la Province de Quebec. QUEBEC, 31e Janvier, 1791. HYTH LEMAIR St. GERMAIN, Arpenteur.

BUREAU DE POSTE, QUEBEC, LE 20 JANVIER, 1791.

LA Malle pour les Districts à l'Ouest de Montréal, jusq'au Détroit sera cloie cette après midi à quatre heures.

PAREN CAN

Sera vendue Lundi le 7 Février prochain et jours suivants chez Melvin et Burns,

UNE quantité d'habillemens appartenante aux 9me, 20 me et 62 me Régimens de la Majesté, en cette province en très bon état, consistant en habits de Sergens, de soldats et de tambours, veste, culotes, chapeaux, fouliers, bas, chemise, cravates, drap écarlate, buffe, jaune et blanc, tavelle de laine pour garnir les habits des troupes.

AUSSI

des Bandolieres de tambours, ceinturons d'épees, cordes de Tambours et Gibernes, &c. &c. La vente commencera à une heure précise chaque jour.

QUEBEC, 17 JANVIER, 1791.

TOUS ceux qui sont redevables à la Masse de John Antrobus, ci-devant negociant, de Québec sont priés de payer incessamment leurs dettes respectives aux Souffignés, Sindics légalement appointés à la dite Masse, sans quoi ils seront poursuivis sans autre avis.

Et tous ceux qui ont des prétensions sur la dite Masse, sont pareillement requis de les produire légalement attestées d'ici au premier jour de Septembre prochain, afin qu'ils puissent avoir droit de recevoir leur p. oportion des deniers qui pourront être alors entre les mains des Souffignés.

Québec, 20 Janvier, 1791.

Wm. LINDSAY, l'aîné, GEO. IRWIN.

ATTENDU que la Société de McFarlan et Gibb a été

dissoute depuis le premier jour d'Octobre dernier, et que Peter Mcfarlan, un des dits Associés, a acquis de Benach Gibb, l'autre associé, sa part de tous les Biens réels et personnels, Effets, Marchandises et dettes de la dite Société, avis est en conséquence donné à tous ceux qui sont redevables à la dite Société de Mcfarlan et Gibb, qu'ils font requis de payer en cessant au dit Peter Mcfarlan ou à son ordre, qui sont seuls autorisés de recevoir les paiemens, et que ceux à qui il est dû par la dite société sont priés de s'adresser au susdit Peter Mcfarlan, qui s'est obligé d'acquitter les dettes, d'icelle. Le dit Peter Mcfarlan donne en outre avis à tous ceux qui lui doivent pour la dite société, soit par obligation ou comptes, qu'en conformité à l'avertissement du 20 de Septembre dernier, il mettra leurs comptes entre les mains d'un procureur pour en poursuivre le paiement au terme prochain, s'ils ne paient d'ici à ce tems là, MONTREAL, 13 JANVIER, 1791. P. M^r FARLAN,

SUCH of the Subscribers whose concerns may necessitate them to have recourse to the QUEBEC GAZETTE at any future period, by sending them to the Printing-Office, may have them bound on very reasonable terms, which would save themselves and friends no small trouble from their frequent application when they stand in need thereof.

A number of persons who have borrowed Gazette Books for particular years, and from the length of time they have been in their possession seem to have forgot returning them, would much oblige the Printer, by sending them to the Printing-Office without delay

* Every one must perceive the expediency of this, when they recollect that the Gazette for many years back has been the only public repository of the Laws of the Province, &c. which it is the duty of every person to know and have in their possession.

ON A BESOIN

D'UNE servante sobre et honête qui puisse produire de bonnes recommandations. Il faut s'adresser à Michel McCann, Cabaretier dans la rue du Palais.—QUEBEC, 20 JANVIER, 1791.

DISTRICT de MONTREAL. EN vertu d'un Ordre d'Exécution émané de la Cour des Plaidoyers communs de sa Majesté pour le dit District, à la poursuite de Charles Charbonneau, contre les effets, Biens, terres et tenemens de François Roch, à moi adressé, j'ai Saisi et pris en exécution, comme appartenant au dit François Roch, une pièce de terre située dans la Seigneurie de Mr De Martigny, dans la paroisse de Varenne dans le district susdit, contenant environ un arpent de front sur environ quatre arpents de profondeur, terminant en pointe, bornée devant par le fleuve St Laurent, d'un côté par un chemin entre Jean Monjeau et le dit François Roch, d'autre côté par Christophe Monjeau, et derriere par le Chemin du Roi, avec une maison en bois et autres bâtimens dessus construits, Or je donne avis par le présent que les dites prémices seront vendues, et adjudées au plus haut enchérisseur, à la porte de l'Eglise de la Paroisse de Varenne susdite, Dimanche le vingt-deuxieme jour de Mai prochain, à l'issue du service divin du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées par EDWD. WM. GRAY SHERIFF.

Quiconque a des prétensions sur les dites prémices, soit par hypothèque ou autrement, est par le présent requis d'en donner avis par écrit au susdit Sheriff à son Bureau à Montréal, avant le jour de la vente. MONTREAL, 13 JANVIER, 1791.

A VENDRE PAREN CAN,

Au Caffé des Marchands, Lundi le 28me Jour de Mars prochain.

DEUX Maisons, une N^o 13 Rue St. Louis derriere l'Eglise des Récolets, occupée ci-devant par Mr. Longmore, Chirurgien, et actuellement par le Capitaine Glasgow, de l'Artillerie, à deux étages, avec un cour et autres appartenances.—Et une autre N^o 3 Rue St. Jean appartenante à présent à Henry Sweetland, aussi à deux étages, avec un bon jardin et des bâtimens en dépendance.

Ces deux maisons sont en très bon état. On en livrera possession au premier de Mai. Ceux qui voudront les acheter de gré à gré avant le jour fixé pour l'encan, ou qui voudront être plus amplement instruits, pourront s'adresser au souffigné.

Et ceux à qui Mr. Henry Sweetland peut devoir sont prié d'envoyer leurs comptes pour être payés QUEBEC, 28 Décembre, 1790. CHARLES STEWART, N. P.

A VENDRE.

Ou à louer, et prendre en possession le Premier de Mai ou plutôt,



UNE Maison bien bâtie et parfaitement finie, dont la situation pour le commerce est aussi bonne qu'aucune que ce soit en cette ville, avec une Cour commode, une écurie et autres commodités; une voute et une Cave, le tout en bon état, située sur la rue Notre Dame N^o 1. Aussi une autre maison attenante, ci-devant occupée par Mr. Archibald Ferguson. On donnera des facilités pour le paiement du prix d'acquisition. Il faut s'adresser au propriétaire souffigné occupant la premiere mentionnée Québec, 23 Décembre, 1790. THOMAS AYLWIN.

DISTRICT DE QUEBEC. TOURNE'E d'HIVER, 1791.

LES Honorables Juges de la Cour des Plaidoyers-Communs de ce District, ont fixé leur tournée et tiendront séance aux lieux et tems Cy-après designés favoir:

A Déchambault,	Samedi	29 du Courant.
A St. Vallée,	Lundi	28 Fevrier.
A St. Thomas,	Mardi	1 Mars.
A L'Isle,	Mecredi	2 —
A St. Anne,	Jeu di	3 —
A Camouraska.	Vendredi	4 —

Les Capitaines et Officiers de Milice sont avertis de se trouver aux endroits indiqués pour faire leurs rapports accoutumés. Québec, 5 Janvier, 1791. DAVID LYND, Greffier.

Discours de son Excellence le Général Washington, Président des Etats-Unis d'Amérique, à l'ouverture de la troisième Session du Congrès (sous la Constitution Fédérale.)
A Philadelphie, Mercredi le 8 Décembre, 1790.

Concitoyens du Sénat et de la Chambre des Représentans.

EN vous rencontrant derechef, je ressens beaucoup de satisfaction de pouvoir réitérer mes félicitations sur le favorable aspect qui distingue nos affaires publiques. Les fruits d'une autre année ont mis une heureuse abondance dans notre pays, et nous ont fourni les moyens d'un commerce florissant. Le progrès du crédit public se manifeste par une augmentation considérable de fonds Américains tant au dehors qu'au dedans; et les revenus appropriés à cet objet et autres projets nationaux ont produit au delà des calculs par lesquels ils avoient été réglés. Cette dernière circonstance est d'autant plus agréable, qu'elle est non seulement une preuve de la fertilité de nos ressources, mais qu'elle nous assure une nouvelle augmentation de respectabilité et de crédit national, j'ajouterai de plus qu'elle porte un honorable témoignage au patriotisme et à l'intégrité de nos commerçans et de nos navigateurs. La ponctualité des premiers à s'acquiescer de leurs engagements a été exemplaire.

En me conformant aux pouvoirs dont j'ai été revêtu par les actes de la dernière Session, un emprunt de 3,000,000 de florins, pour lequel quelques mesures provisionnelles, avoient eu lieu auparavant, a été complété en Hollande. La célérité avec laquelle il a été rempli, et la nature des termes (considérant la demande plus qu'ordinaire pour des emprunts causée par la situation de l'Europe) donnent un espoir raisonnable que l'exécution future de ces pouvoirs peut procéder avec avantage et succès. J'ai enjoint au Secrétaire de la trésorerie de communiquer telles autres particularités qui peuvent être nécessaires pour une information plus précise.

Depuis vos dernières sessions, j'ai reçu des avis par lesquels il paroît, que le District de Kentucke, qui fait à présent partie de la Virginie, a concouru dans certaines propositions contenues dans une loi de cet Etat, en conséquence de quoi ce district doit devenir un membre distinct de l'union, en cas que la sanction requise du Congrès soit ajoutée. On a à présent demandé cette sanction. Je ferai remettre devant vous les papiers relatifs à cette importante transaction. La libéralité et l'harmonie avec lesquelles elle a été conduite feront beaucoup d'honneur à l'un et à l'autre parti, et l'attachement zélé à l'union et à son présent Gouvernement, exprimés par nos compatriotes de Kentucke, ne peuvent manquer d'ajouter un intérêt affectueux pour le bien-être particulier aux grandes impressions nationales sous lesquelles vous déciderez le cas qui vous est soumis.

Le Congrès à su ci-devant, que certains bandits sauvages du côté Nord-ouest de l'Ohio ont fait des incursions sur nos frontières. Ces sauvages avec quelques-unes des tribus qui demeurent sur le Wabash ou aux environs, ont récemment commis beaucoup de déprédations; enhardis par l'impunité de leurs crimes, et assistés par telles parties des tribus voisines qu'ils ont pu séduire pour se joindre à leurs hostilités, ou leur procurer une retraite pour leurs prisonniers et leur pillage, ils ont, au lieu d'écouter les invitations humaines et les propositions faites de la part des Etats Unis, recommencé leurs violences, avec une nouvelle alacrité et avec plus d'effet. Un grand nombre de citoyens précieux ont été sacrifiés, quelques-uns d'entr'eux avec des circonstances particulièrement aggravantes, et d'autres emmenés dans une déplorable captivité.

Ces provocations aggravées ont rendu nécessaire pour la sûreté des établissemens de l'Ouest de faire sentir aux agresseurs que le Gouvernement de l'Union n'est pas moins en état de punir leurs crimes qu'il n'est disposé à respecter leurs droits et récompenser leur attachement. Comme on ne pouvoit pas effectuer cet objet par des mesures défensives, il est devenu nécessaire de mettre en force l'acte qui autorise le Président de requérir le service de la milice pour la protection des frontières. J'ai en conséquence autorisé une expédition, dans laquelle les troupes régulières dans cette partie sont assemblées avec la milice que l'on a jugé suffisante. Il a été enjoint au Secrétaire de guerre de remettre devant vous un état de l'information sur laquelle elle est fondée, ainsi qu'une estimation des frais qu'elle occasionnera.

La situation tumultueuse de l'Europe, et particulièrement la position critique des grandes puissances maritimes, tandis qu'elle doit nous réjouir de la paix générale et de la sécurité dont jouissent les Etats Unis, nous rappelle en même tems la circonspection avec laquelle il nous convient de préserver ces avantages. Aussi ne devons nous pas convoiter le but d'une guerre, et même les préparatifs de guerre que font les nations les plus intéressées dans le commerce actif avec ce pays, pour abréger les moyens, et par là relever au moins le prix du transport de ses précieuses productions dans leurs propres marchés. Je vous recommande de réfléchir sérieusement combien et de quelle manière il peut être expédient de se garder des embarras qui peuvent provenir de ces contingences en encourageant notre navigation de manière à rendre notre commerce et notre agriculture moins dépendantes des vaisseaux étrangers, qui peuvent nous manquer au moment même le plus intéressant pour l'un et l'autre de ces deux grands objets. Nos pêcheries et le transport de nos produits, nous offrent des moyens abondans pour nous préserver de ce mal.

Il semble que votre attention n'est pas moins due à cette branche particulière de notre commerce qui appartient à la Méditerranée. Tant de circonstances concourent à nous en rendre l'état actuel calamiteux, que vous ne jugerez pas mal à propos de délibérer sur les moyens qui peuvent tendre à son soutien et à sa protection.

Les loix que vous avez faites pour l'établissement d'un système judiciaire, ont ouverts les portes de la justice aux gens de tous les états. Vous considérez avec sagesse si on peut encore perfectionner ce système, et particulièrement s'il n'est pas à désirer qu'une manière uniforme de procéder dans l'exécution des sentences émanées des cours fédérales ait lieu dans tous les Etats.

La protection accordée à notre commerce, à nos marchands et à nos navigateurs a exigé que nous établissons des Consuls dans les pays étrangers. Il semble à propos de régler par une loi l'exercice de leur Jurisdiction, et les fonctions qui leur sont permises, soit par convention expresse, ou par une indulgence amicale dans les endroits où ils résident. La convention consulaire avec sa Majesté Très Chrétienne, a stipulé en certains cas, l'aide que l'autorité nationale accorderoit à ses Consuls établis ici, depuis qu'il est requis que la Législature pourvoie à ce que ces stipulations soient effectuées.

L'établissement de la milice, celui de la Monoie, du tarif des Poids et mesures, des bureaux et des Chemins de poste sont, je présume, des objets que vous reprendrez en considération, et qui le méritent bien par leur importance. Messieurs de la Chambre des Représentans, la suffisance des revenus que vous avez établis pour les objets auxquels ils sont appropriés ne permet pas de douter que les provisions résiduelles ne soient proportionnées aux autres objets pour lesquels la loi publique est maintenant plénière. Qu'il me soit en outre permis d'espérer que ce sera en vous une politique favorable, non seulement d'assurer le paiement de l'intérêt de la dette fondée, mais d'acquiescer aussi vite que les ressources croissantes de ce pays le permettront le principal même de cette dette. L'appropriation que vous avez faite des terres de l'ouest explique vos dispositions sur ce sujet, et je suis persuadé que le plutôt que l'on pourra faire contribuer ce précieux fond, avec d'autres moyens, à la réduction efficace de la dette publique, plus cette mesure sera salutaire pour l'intérêt public et plus elle sera satisfaisante à nos constituans.

Messieurs du Sénat et de la Chambre des Représentans.

Je suis pleinement persuadé qu'en suivant les diverses affaires importantes de la présente session, vos consultations porteront également un caractère de sagesse, et seront animées par l'amour de votre patrie. Dans tout ce qui est relatif à mon devoir je co-opérerai avec vous avec l'ardeur qu'un zèle constant pour son bien-être peut inspirer. Ce sera pour nous tous une satisfaction et une reconnaissance si par une heureuse administration de nos charges respectives, nous pouvons faire en sorte que le Gouvernement établi contribue de plus en plus au bien-être de nos compatriotes, et soit de plus en plus l'objet de leur attachement et de leur confiance.

Etats Unis, 8 Décembre, 1790.

(Signé) GEORGE WASHINGTON.

ON VIEN D'IMPRIMER

A l'Imprimerie à Québec.
Et se Vend { Chez Mr. BADAUX aux Trois Rivières.
Chez Mr. AIME à Berthier.
Chez Mr. EDWARDS & } à Montréal.
Chez Mr. SARO }

l'Almanach Portatif pour l'An 1791.

Dans la Liste des Notaires dans l'Almanach, le Public voudra bien ajouter J. Bte. Badaux, Ecuyer, Notaire pour toute la Province, résident aux Trois Rivières, qui a été omis par mégarde et qui est un des plus anciens Notaires. — Si quelques-uns des autres Notaires ont aussi été oubliés, ils sont priés d'envoyer à l'Imprimeur leurs noms et leurs demeures.

MAISONS à VENDRE à des Conditions aisées.

I° UNE Maison en pierre à deux étages, avec une Petite Maison aussi en pierre par derrière, située rue St. Jean N° 2 entre le Docteur Denechaud et le Sieur Germain Deblois, très bon poste pour un magasin de détail.
II° Une Maison de bois neuve d'environ 40 pieds sur 26, avec d'autres bâtimens dépendans, située dans la paroisse de St. Roc, à une demie lieue de l'Eglise et tout-près du moulin. Les amateurs pourront s'adresser à Alexandre et Thomas Wilson. — Québec, Décembre, 1790.

HOUSES to be SOLD on easy Terms.



I. A Stone House two stories high, with a small Stone House behind the same, situate in St. John's street, N° 2, between Doctor Denechaud and Germain Deblois, a good stand for a Retail Store.

II. A New Log House of about 40 feet by 26 feet, with Out-houses, situate in the Parish of St. Rock, within half a league of the Church, and close to the Mill. — Whoever wishes to purchase, will please apply to ALEX. & THOMAS WILSON. — Québec, 29th December, 1790.

A VENDRE de Gré à Gré.



LES Seigneuries de Ramefay et Maunoir appartenant aux héritiers de feu Demoiselle Louise de Ramefay, contenant environ trois lieues de front sur six lieues de profondeur, prenant par devant à une lieue de la Rivière Richelieu, bornée en profondeur à la Seigneurie de Mr. Hertel de Rouville fils, d'un côté à la Seigneurie de Rouville et de l'autre à celle de Sabrevois. Sur ces Seigneuries il y a un nombre de terres concédées. Pour plus ample information, s'adresser à Monsieur de la Valtrie.

TO BE SOLD BY PRIVATE CONTRACT,



THE Seigniories of Ramefay, and Maunoir belonging to the Heirs of the late Miss Louise de Ramefay, containing about Three Leagues in front by Six Leagues in depth, bounded in front at the distance of one league from the River Richelieu, in depth by the Seigniorie of Mr. Hertel de Rouville junior, on one side by the Seigniorie Rouville, and on the other side by that of Sabrevois. There is on the premises a number of conceded lots. For further information, application must be made to Mr. La Valtrie.

A VENDRE PAR DAVISON & LEES,

Faisant partie des Provisions envoyées d'Angleterre par ordre du Gouvernement pour le secours de la Province.

DE belle FLEUR Angloise à 12/6 par quintal, que l'on ne vendra qu'aux individus qui en ont besoin pour leurs familles, out aux boulangers qui fournissent la ville de pain;

FOR SALE BY DAVISON & LEES,

Being part of the PROVISIONS sent out from England by Order of GOVERNMENT for the Relief of this Province.

FINE English Flour, at 12/6 per Cwt. which will be sold only to Individuals who want it for the use of their Families, or to the Bakers who furnish the Town with Bread.

DISTRICT de MONTREAL. EN vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour des Plaidoyers Communs de sa Majesté pour le dit District, à la poursuite de Jacques Cartier, contre les effets biens, terres et possessions de Pierre Roy, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution, comme appartenant au dit Pierre Roy,

1° Une portion ou concession de terre située dans la paroisse St. Hyacinthe à Yamaska dans le district susdit, contenant trois arpens de front sur trente arpens de profondeur, bornée devant par le chemin qui conduit de Yamaska à St. Denis, d'un côté par François Gazaylle dit St. Germain, d'autre côté par Pierre Noel Malboeuf, et derrière par Joseph Barbeau, avec une maison, une grange et autres bâtimens dessus construits.

2° Une autre portion ou concession de terre située dans la paroisse de St. Hyacinthe susdite, contenant trois arpens de front sur trente arpens de profondeur, bornée devant par le chemin du Roi, d'un côté par Louis Latour, et d'autre côté par Louis le Blanc. Or je donne avis par le présent que les dites portions de terre et bâtimens seront vendues et adjugées au plus haut enchérisseur, à la porte de l'Eglise paroissiale de St. Hyacinthe susdite, Dimanche le trentième jour de Janvier prochain à l'issue de la Messe, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées.
EDWD. WM. GRAY, SHERIFF.

Quiconque a des prétensions sur les susdites portions de terre et bâtimens, soit par hypothèque ou autrement, est par le présent requis d'en donner avis par écrit au dit Sherriff, à son Bureau à Montréal, avant le jour de la vente, Montréal, 16 Septembre, 1790.

DISTRICT OF MONTREAL. BY virtue of a Writ of Execution issued out of His Majesty's Court of Common Pleas for the said District, at the suit of Jacques Cartier, against the goods and chattels, lands and tenements of Pierre Roy, to me directed, I have seized and taken in execution as belonging to the said Pierre Roy:

I. I lot or concession of land situate in the parish of Saint Hyacinthe, at Yamaska, in the District aforesaid, containing three arpents in front by thirty arpents in depth, bounded in the front by the road which leads from Yamaska to Saint Denis, on one side by François Gazaylle dit Saint Germain, on the other side by Pierre Noel Malboeuf, and behind by Joseph Barbeau, with a house, barn, and other buildings thereon erected.

II. A lot or concession of land situate in the said parish of Saint Hyacinthe, containing three arpents in front by thirty arpents in depth, bounded in the front by the King's road, on one side by Louis Latour, and on the other side by Louis Leblanc: Now I do hereby give notice, that the said lots or concessions of land will be sold and adjudged to the highest bidder, at the Church door of the said parish of Saint Hyacinthe, on Sunday the thirtieth day of January next, immediately after divine service in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known.
EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

All and every person having any claim on the above described premises, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby required to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff, at his office in Montreal; before the day of sale. — Montreal, 16th. September, 1790.